

EMC Terminale ES : Préparer, réaliser et analyser un débat argumenté

*Exemple d'activité proposée par Anne-Marie PUYARENA, Lycée Cassin, Bayonne
(Année 2017-2018)*

PROGRAMME EMC Terminale ES ; année 2017-2018 :

Classe terminale

En classe terminale, l'enseignement moral et civique se centre d'une part sur l'un des piliers fondamentaux des sociétés démocratiques : la reconnaissance du pluralisme des croyances ; d'autre part sur la façon dont s'organisent, dans l'espace démocratique, de grands débats sur les questions éthiques posées par la biologie et la médecine. Pour chaque thème, les questions éthiques, sociales et civiques sont étroitement liées et aucune de ces dimensions ne doit être négligée. Les connaissances sont abordées en vue des compétences à acquérir. Les suggestions de pratiques de classe sont indicatives. Trois démarches sont néanmoins privilégiées pour la mise en œuvre de cet enseignement auquel contribuent toutes les disciplines : le débat argumenté, les projets interdisciplinaires (type TPE) et le partenariat.

Pluralisme des croyances et laïcité		Biologie, éthique, société et environnement	
Compétences	Connaissances	Compétences	Connaissances
<ul style="list-style-type: none">▪ Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu.▪ Mobiliser les connaissances exigibles.▪ Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique.▪ S'impliquer dans le travail en équipe.	<ul style="list-style-type: none">▪ La notion de laïcité. Ses différentes significations. Ses dimensions historique, politique, philosophique et juridique. Les textes actuellement en vigueur.▪ La diversité des croyances et pratiques religieuses dans la société française contemporaine : dimensions juridiques et enjeux sociaux.▪ Exercice des libertés et risques d'emprise sectaire.	<ul style="list-style-type: none">▪ Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu.▪ Mobiliser les connaissances exigibles.▪ Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique.▪ S'impliquer dans le travail en équipe.	<ul style="list-style-type: none">▪ La notion de bioéthique. Les problèmes bioéthiques contemporains (la recherche génétique, les OGM, les thérapies géniques...). Le rôle du Haut Conseil des biotechnologies.▪ Les évolutions de l'éthique médicale. La question du consentement du patient. Le rôle du Comité consultatif national d'éthique (CCNE).▪ La responsabilité environnementale. L'interdépendance humanité-nature. Le principe de précaution : sa réalité juridique, ses applications et ses limites.

Au lycée, **ces 4 types de compétences** peuvent être évalués lors des recherches, des productions (dossiers documentaires, articles, affiches) et d'un débat argumenté final.

ORGANISATION :

- **Le calendrier : 2 sessions d'EMC**
 - o 1^{ère} session (5 séquences d'1 heure) : **Pluralisme des croyances et laïcité**
 - o 2^{ème} session (5 séquences) : **Biologie, éthique, société et environnement.**
- **La forme retenue : Le débat argumenté**

Objectif : Organiser un débat en classe sur le thème de la laïcité en TES sur une période d'un mois soit 4 à 5 séquences hebdomadaires consécutives d'1 heure. C'est en effet le temps qu'il faut compter pour mener les trois étapes de la mise en œuvre d'un débat tel qu'il est recommandé par les programmes d'EMC :

- o Deux ou trois séances pour la préparation du débat (la 1^{ère} séance incluant la présentation de l'EMC en TES et du 1^{er} thème sur la laïcité + diffusion de 2 vidéos introductives + distribution par le professeur de la Charte de la laïcité à l'école et dans les services publics),
- o 1 séance pour le débat proprement dit,
- o 1 séance pour analyser le débat et l'exploiter en classe
- o Un quiz final pour évaluer si les élèves ont bien compris et améliorer leur connaissance de la laïcité, valeur fondamentale de notre République

EMC 2017/2018 Session 1 : Pluralisme des croyances et laïcité

Classe de Terminale



LE SUJET DU DÉBAT : *La laïcité est-elle garante de la liberté des individus et un enjeu clé pour l'égalité et l'intégration des citoyens ?*

1^{ère} ÉTAPE : LA PRÉPARATION DU DÉBAT

Analyse du sujet et recherche documentaire pour définir les thèmes du sujet et récolter les différents arguments permettant de traiter la problématique.

En préambule, 2 vidéos sont proposées par le professeur aux élèves qui doivent prendre des notes :

- Dessine-moi l'éco sur la Laïcité : « Laïcité et religion font-elles bon ménage ? »
- « La laïcité, une histoire française », reportage par France24 du 8 janvier 2016, <http://www.france24.com/fr/20160108-7-jours-france-laicite-politique-education-voile-polemique-ecole-charlie-hebdo> ou <https://www.youtube.com/watch?v=4bAKX5SU0z0>

De plus, les chartes de la laïcité à l'école et dans les services publics sont aussi distribuées aux élèves.

Puis les élèves sont répartis par groupes de 3 ou 4, ils doivent **comparer leurs notes sur les vidéos et analyser les 2 chartes** puis ils sont chargés de **mener des recherches complémentaires sur internet en salle informatique ou au CDI**, et d'élaborer un dossier documentaire constitué des éléments suivants :

- Les différents textes en vigueur sur la laïcité et un extrait de débats parlementaires sur le sujet.
- Une analyse présentant l'évolution de ces textes au cours du XX^{ème} siècle.
- Des extraits de journaux montrant les enjeux de la loi sur la laïcité à l'école et dans l'espace public et ce qui pose problème.
- Un tableau récapitulatif présentant les arguments « pour » et « contre » l'idée que la laïcité est garante de la liberté des individus et un enjeu clé pour l'égalité et l'intégration des citoyens.

1 | La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2 | La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

•• LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE ••

3 | La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

4 | La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.

5 | La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

6 | La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

7 | La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

8 | La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

9 | La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

10 | Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

11 | Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

•• L'ÉCOLE EST LAÏQUE ••

12 | Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

13 | Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

14 | Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

15 | Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

CHARTRE de la laïcité

DANS LES SERVICES PUBLICS

La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale.

Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle garantit des droits égaux aux hommes et aux femmes et respecte toutes les croyances. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, notamment religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. La liberté de religion ou de conviction ne rencontre que des limites nécessaires au respect du pluralisme religieux, à la protection des droits et libertés d'autrui, aux impératifs de l'ordre public et au maintien de la paix civile. La République assure la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes dans les conditions fixées par la loi du 9 décembre 1905.

des agents du service public

Tout agent public a un **devoir de stricte neutralité**. Il doit traiter également toutes les personnes et respecter leur liberté de conscience.

Le fait pour un agent public de **manifester ses convictions religieuses** dans l'exercice de ses fonctions **constitue un manquement à ses obligations**.

Il appartient aux responsables des services publics de **faire respecter l'application du principe de laïcité** dans l'enceinte de ces services.

La liberté de conscience est garantie aux agents publics. Ils bénéficient d'autorisations d'absence pour participer à une fête religieuse dès lors qu'elles sont compatibles avec les nécessités du fonctionnement normal du service.

des usagers du service public

Tous les usagers sont **égaux** devant le service public.

Les usagers des services publics ont le **droit d'exprimer leurs convictions religieuses dans les limites du respect de la neutralité du service public**, de son bon fonctionnement et des impératifs d'ordre public, de sécurité, de santé et d'hygiène.

Les usagers des services publics doivent **s'abstenir de toute forme de prosélytisme**.

Les usagers des services publics **ne peuvent récuser un agent public ou d'autres usagers**, ni exiger une adaptation du fonctionnement du service public ou d'un équipement public. Cependant, le service s'efforce de prendre en considération les convictions de ses usagers dans le respect des règles auquel il est soumis et de son bon fonctionnement.

Lorsque la vérification de l'identité est nécessaire, les usagers doivent **se conformer aux obligations** qui en découlent.

Les usagers accueillis à temps complet dans un service public, notamment au sein d'établissements médico-sociaux, hospitaliers ou pénitentiaires ont **droit au respect de leurs croyances et de participer à l'exercice de leur culte**, sous réserve des contraintes découlant des nécessités du bon fonctionnement du service.

Exemple de grille d'évaluation du débat argumenté

TES1 / EVALUATION EMC SEQUENCE 1 SUR LA LAÏCITÉ

NOM de l'élève :

	<u>TBien</u>	Bien	Moyen	Faible
<p>Qualité du dossier documentaire = présence des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les différents textes en vigueur sur la laïcité et un extrait de débats parlementaires sur le sujet. - Une analyse présentant l'évolution de ces textes au cours du XXème siècle. - Des extraits de journaux montrant les enjeux de la loi sur la laïcité à l'école et dans l'espace public et ce qui pose problème. - Un tableau récapitulatif présentant les arguments « pour » et « contre » l'idée que la laïcité est garante de la liberté des individus et un enjeu clé pour l'égalité et l'intégration des citoyens 				
Implication dans le travail en équipe lors de la recherche documentaire				
<p>Présence lors du débat : Expression personnelle et qualité de l'argumentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fréquence de la prise de parole - Maîtrise des connaissances - Capacité à convaincre - Sens critique 				